



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

VOTRE VOIX NOTRE ACTION

— VOTEZ CFDT —

Rémunérations dans l'Éducation Nationale : nos revendications !

Pour le Sgen-CFDT, l'État doit s'engager dans un effort massif de hausse des rémunérations des personnels de l'Éducation Nationale. Voici ce que nous proposons.

1. En finir une fois pour toutes avec le gel du point d'indice !

Le gel du point d'indice a entraîné une forte perte de pouvoir d'achat pour les personnels. Le ministre de la fonction publique a annoncé le 28 juin **une hausse de 3,5% du point d'indice pour le 1er juillet.** Pour la CFDT Fonctions Publiques **ce premier pas, qui n'est pas suffisant, doit s'accompagner de l'assurance que le point d'indice sera régulièrement réévalué, notamment en fonction de l'inflation.**

2. Aligner les rémunérations des personnels de l'Éducation Nationale sur celles des emplois équivalents dans d'autres fonctions publiques : en moyenne, environ +20%

Alors que les personnels de l'Éducation Nationale perdaient en pouvoir d'achat, d'autres catégories de la fonction publique ont vu leur rémunération augmenter, parfois fortement. **Pour le Sgen-CFDT il est indispensable d'aligner les rémunérations des personnels de l'Éducation Nationale sur celles des emplois de catégories équivalentes dans les autres fonctions publiques.** Cet investissement est chiffré autour de 8 à 10 milliards d'euros annuels soit **une hausse moyenne d'environ 20% des rémunérations.**

3. Créer une indemnité de responsabilité augmentée (IRA) versée à tous les personnels

Le Sgen-CFDT propose la création d'une nouvelle indemnité pour tous les agents : l'IRA. **La charge de travail des personnels de l'Éducation Nationale a déjà fortement augmenté.** Elles et ils effectuent déjà de nouvelles missions. Il ne faut pas leur en demander davantage. **Il faut reconnaître, notamment, par la rémunération, tout le travail déjà accompli.**

4. Repenser les grilles de rémunération pour une meilleure répartition du salaire reçu au cours de la carrière

Pour le Sgen-CFDT il faut, tout en conservant une progressivité de la rémunération, diminuer les écarts entre les pieds et les hauts de grille en **augmentant les salaires en début et milieu de carrière qui sont source pour de trop nombreux collègues de difficultés financières.**

5. Combattre les inégalités salariales

Pour le Sgen-CFDT, la réflexion sur les rémunérations est **indissociable du combat contre les inégalités et pour la justice sociale.** Ainsi, un processus de rattrapage doit être l'occasion de **faire disparaître les inégalités salariales femmes-hommes** (encore 13% par exemple entre enseignants et enseignant·es) mais aussi de réaffirmer un principe qui nous est cher : **à travail égal, salaire égal !**

Les dépenses d'éducation ne sont pas un coût mais un investissement pour l'avenir.

Les personnels de l'Éducation Nationale ne sont pas un coût, mais bien une richesse pour notre pays.